



La transmission-reprise des exploitations agricoles :
un enjeu pour les territoires



LE REPÉRAGE AGRICOLE TERRITORIAL

Un outil pour répondre
à l'enjeu du renouvellement
des générations
en agriculture



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
MEURTHE-ET-MOSELLE

LE RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE : un enjeu pour les territoires

Dans le département - comme sur l'ensemble du pays - près de la moitié des exploitants agricoles pourront faire valoir leurs droits à la retraite sous cinq ans, avec un impact direct sur les territoires.



EN MEURTHE-ET-MOSELLE, l'âge moyen des agriculteurs du département est supérieur à 49 ans.

Entre 2011 et 2018, le nombre d'exploitants a diminué en moyenne de 1,4% par an dans notre département.

Aujourd'hui pour 10 exploitants qui quittent le métier, seuls 7 nouveaux agriculteurs s'installent.

1 exploitant sur 2 est susceptible d'arrêter son activité d'ici à 2029 sur notre territoire



L'AGRICULTURE JOUE UN RÔLE CLÉ DANS L'ÉCONOMIE & LE DYNAMISME DE NOS TERRITOIRES

Une bonne transmission - reprise des exploitations, c'est :

- Préserver & développer une **activité agricole performante et durable**,
- Conserver une **dynamique rurale**,
- Favoriser l'emploi **local**,
- Offrir une **alimentation de qualité et de proximité** aux consommateurs,
- Entretien et protéger les **paysages**,
- Maintenir la **biodiversité**.



L'ENJEU POUR LES TERRITOIRES est d'agir pour **assurer ce renouvellement des générations**, en favorisant la **transmission des fermes et en installant des porteurs de projet professionnels et formés** sur des **exploitations viables et vivables**.

LE REPÉRAGE AGRICOLE TERRITORIAL (RAT) : un moyen d'agir

L'objectif du repérage agricole territorial est d'évaluer le potentiel d'installations sur le territoire, de sensibiliser les cédants à la transmission et de réaliser un état des lieux. Il permet la définition et la mise en œuvre d'un plan d'action adapté, visant à favoriser la transmission - reprise d'exploitations.

UNE MÉTHODOLOGIE ÉPROUVÉE

La mise en œuvre du repérage agricole territorial consiste en une **étude, réalisée par territoire ou par filière, ciblant les agriculteurs de plus de 55 ans.**



Enquête individuelle de terrain



Analyse et traitement des données, état des lieux anonymisé du potentiel de transmission



Accompagnement et orientation des exploitations sans repreneur

En 2021, la Chambre d'agriculture 54 a conduit ce type d'étude, auprès de plus de 170 agriculteurs, dans le cadre du programme TETRAA mené par le Pays Terres de Lorraine. L'étude a donné lieu à un plan d'action et est désormais en phase de suivi et de mise en relation entre cédants et porteurs de projets.



UNE EXPERTISE ROBUSTE & UN ANCRAGE TERRITORIAL FORT

Nos atouts pour réaliser votre RAT :

- une connaissance des enjeux et du territoire
- une proximité forte avec les agriculteurs
- des compétences pluridisciplinaires

La Chambre d'agriculture anime également le Point Info Transmission** et le Répertoire Départ Installation départemental.



CONTRIBUEZ A LA RÉALISATION D' UN REPÉRAGE AGRICOLE SUR VOTRE TERRITOIRE

Différents financements existent. La Chambre d'agriculture informe les collectivités et les accompagne dans la mise en œuvre d'un RAT pour contribuer à pérenniser l'activité agricole des territoires.

** Labellisé par la Région et la Draaf Grand Est, ce Point Info Transmission départemental accueille, informe et oriente gratuitement les futurs cédants. Il mène également une action de sensibilisation auprès des agriculteurs.

LE REPÉRAGE AGRICOLE TERRITORIAL

UN OUTIL POUR RÉPONDRE A L'ENJEU DU RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE

Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle

5 rue de la Vologne - 54520 LAXOU

03 83 93 34 10

Marie-Reine CORNELIS

Conseillère Transmission

03 54 51 20 33

meurthe-et-moselle.chambre-agriculture.fr



TERRALTO
ENSEMBLE FAISONS VIVRE VOS PROJETS

PROAGRI
POUR VOUS, AUJOURD'HUI, ET DEMAIN



**aGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
MEURTHE-ET-MOSELLE